

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 30 (1959)

**Heft:** 2

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Court en liaison avec les modifications futures de l'horaire, mais sans rompre les correspondances de et pour Berne par les trains 1773/1772.

- 21) 1775      *Sonceboz dép. 22.32 - Delémont arr. 23.21*  
Si les correspondances du soir de Berne pour la vallée de Tavannes sont suffisantes le samedi et le dimanche, elles sont nettement insuffisantes les jours ouvrables. Nous demandons que la bonne correspondance du dimanche soir de Berne par le 449 soit aussi assurée les jours ouvrables.
- 22) 5742      *Delémont dép. 5.03 - Sonceboz arr. 5.58*  
Ce train rend de très grands services parce qu'il donne à Bienne (5742/1800) la correspondance sur le 104 pour Genève et le Valais. Il pourrait rendre aussi service à quelques abonnés de Sorvilier qui vont le prendre actuellement à Malleray-Bévilard. Nous demandons son arrêt à Sorvilier et sa mise en marche le dimanche aussi.
- 23) 5752      *Delémont dép. 12.40 - Sonceboz arr. 14.47*  
Ce train assure actuellement le service des voyageurs entre Roches (dép. 12.59) et Moutier (arr. 13.04). Il rendrait aussi de grands services aux abonnés s'il assurait leur transport entre Moutier et Sonceboz avec passage à Malleray-Bévilard peu avant 13.30. Il pourrait y croiser le 1759 venant de Sonceboz. Nous demandons l'ouverture de ce train au service des voyageurs entre Moutier et Sonceboz avec passage à Malleray-Bévilard avant 13.30.

Nous recommandons les présentes revendications à votre bienveillante attention et vous présentons, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Le secrétaire :  
René STEINER

Le président :  
Frédéric REUSSER

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37